



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Mardi 23 novembre 2021]**

Date de la convocation

17 novembre 2021

Date d'affichage

24 novembre 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 2

Votants : 32

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Martine MOSTARDI, Thierry BODDI, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Arnaud ELGOYHEN, Laurent SQUASSINA, Isabelle BEAUVAIS, Philippe ISSARD, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Corinne DARMANI, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Dominique BOYER, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Christelle HARDY, Alice GAUTREAU

**Absents** : Thomas DOMENECH

**N° 103/ 2021**

*Secrétaire de séance : Eric PILUDU*

**OBJET DE DELIBERATION : Subvention au budget annexe Lotissement**

Il est rappelé au Conseil Municipal que le budget annexe Lotissement a été ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1996 notamment pour l'opération d'aménagement de la ZAC de Roumagnac.

Au 31/12/2020, le compte administratif de ce budget annexe fait apparaître un déficit global de 47 361,20 €. Ce déficit devra être apuré à la clôture de l'opération par le versement d'une subvention du Budget Principal.

Afin d'étaler la dépense, une subvention annuelle est versée depuis 2012.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention de 25 000 €, au titre de l'exercice 2021, du Budget Principal au Budget annexe Lotissement.

Les crédits sont prévus au compte 6748 du Budget Principal et au compte 774 du Budget Lotissement.

**VOTE : à l'unanimité des membres présents**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** au titre de l'exercice 2021 le versement de la subvention mentionnée plus haut du Budget Principal au Budget annexe Lotissement,

**DONNE** pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Madame le Maire,**

**Martine SOUQUET**

**Fait à Gaillac le 24 novembre 2021**